FISCALITÉ

Fiscalité des non-résidents et des expatriés : qualifier, imposer et déclarer

Un départ à l'étranger déplace rarement toute la fiscalité du contribuable. Des revenus restent de source française, le patrimoine immobilier demeure imposable en France et l'administration examine de près les situations où la famille ou les intérêts économiques ne suivent pas le départ. Cette journée traite la détermination de la résidence fiscale, l'imposition des revenus de source française et les obligations déclaratives attachées à la mobilité internationale. Les sept heures s'appuient sur des dossiers de salariés détachés et de dirigeants expatriés.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 267 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Fiscalistes d'entreprise, experts-comptables, conseillers en gestion de patrimoine, responsables de mobilité internationale et collaborateurs de services des ressources humaines.

PRÉREQUIS
Maîtriser les règles générales de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer la résidence fiscale d'un contribuable au regard des critères internes et conventionnels
- Traiter l'année du départ et l'année du retour de manière distincte
- Identifier les revenus de source française imposables pour un non-résident
- Calculer l'imposition applicable en tenant compte du taux moyen
- Établir les obligations déclaratives attachées à la mobilité internationale

03 Programme détaillé

M1 Détermination de la résidence fiscale

- Le critère qui commande tout
- Critères internes de domiciliation fiscale
- Articulation avec les conventions et règles de départage
- Traitement de l'année du départ et de l'année du retour
- Justification de la résidence auprès de l'administration
- Cas pratique : Détermination de la résidence fiscale d'un salarié détaché en cours d'année dont la famille reste en France.

M2 Revenus de source française

- Ce qui reste imposable après le départ
- Catégories de revenus imposables en France pour un non-résident
- Retenue à la source sur les salaires et les pensions
- Taux minimum d'imposition et demande d'application du taux moyen
- Revenus fonciers et prélèvements sociaux
- Atelier : Calcul de l'imposition d'un non-résident percevant des loyers français et une pension de source française.

M3 Patrimoine et obligations déclaratives

- Sécuriser le dossier du contribuable
- Traitement des plus-values mobilières et immobilières
- Suivi des plus-values latentes lors du transfert de domicile
- Imposition du patrimoine immobilier détenu en France
- Déclarations à déposer et comptes détenus hors de France
- Mise en situation : Revue complète de la situation déclarative d'un dirigeant expatrié conservant des participations françaises.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 267 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr